

Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole (CGEA)



OBJECTIFS

- Comprendre le fonctionnement d'une exploitation agricole par une approche réaliste basée sur l'observation dans le détail et la globalité du métier d'agriculteur.
- Savoir s'organiser, c'est-à-dire préparer, réaliser et évaluer individuellement et/ou collectivement son travail à tous les niveaux au sein de l'exploitation et des filières.
- S'adapter aux évolutions du contexte économique et de la société.

Le titulaire du Baccalauréat Professionnel « Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole » dispose de la capacité professionnelle agricole « accès à une installation aidée ».

Organisation de la formation

Le Baccalauréat Professionnel CGEA « Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole » est un diplôme de niveau IV du Ministère de l'Agriculture qui se prépare en trois ans : Seconde, Première et Terminale, dans les Lycées d'Enseignement Général et Technologique Agricole (LEGTA).

POUR ALLER + LOIN...

Après le Bac Professionnel CGEA, une poursuite d'études est envisageable vers les diplômes suivants : BTSA ACSE, BTSA GDEA par la voie de l'apprentissage sur l'EPL et par des formations certifiantes : BP REA, CS Bio, CS Comptabilité et gestion de l'exploitation.

Plusieurs voies de formation :

➤ Voie scolaire - Site de Précieux

Le cycle d'études dure 3 ans. La formation comprend 86 semaines dans l'établissement sur le site de Précieux et 22 semaines de stage.

➤ Voie de l'apprentissage - Site de St Genest

La filière Baccalauréat Professionnel « Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole » est en place par la voie de l'apprentissage sur le site de Saint-Genest-Malifaux, à l'issue de la classe de seconde professionnelle Production Animale (voie scolaire).

La rémunération versée par l'entreprise (ou exploitation) d'apprentissage est comprise entre 37 et 65% du SMIC, selon l'âge, l'année de formation et le département du siège de l'entreprise. L'employeur bénéficie d'aides à l'accueil d'un(e) apprenti(e) de la région administrative d'appartenance et de l'état, pour des exploitations aux bénéfices réels.

Le rythme de l'alternance est celui de la quinzaine : 2 semaines en Centre de Formation, 2 semaines en Entreprise.

Le calendrier de succession des périodes est établi par le centre de formation en concertation avec les partenaires.

➤ Évaluation et délivrance du diplôme

Le diplôme est délivré par un jury, à la vue des résultats obtenus par le candidat :

- 50 % en CCF
- 50 % en épreuves terminales.



Aide Personnalisée et Individualisée (A.P.I)

Il est proposé une aide personnalisée pour :

- Renforcer les compétences transversales : perfectionner ses méthodes de travail, gagner en autonomie.
- Bénéficier d'un soutien ou d'un approfondissement adapté.
- Réfléchir à son projet de formation et professionnel, choisir son orientation.



Contenu de la formation

Matières d'enseignement général

- Français
- Biologie
- Sciences économiques
- Mathématiques et informatique
- Éducation socio-culturelle
- Physique-Chimie
- Langue vivante anglais
- Histoire-Géographie
- Éducation Physique et Sportive

Matières professionnelles

- Gestion des ressources et des agrosystèmes
- Conduite d'un processus de production
- Maintenance des agro équipements
- Module d'Adaptation Professionnelle.

Atouts

- Un diplôme offrant la capacité agricole - Installation
- Une équipe pédagogique disponible
- Des possibilités de poursuites d'études
- Un réseau de partenaires professionnels ancré sur le territoire
- Des modules spécifiques réalisés sur les 2 exploitations agricoles du lycée dont une en Agriculture Biologique
- Un cadre de vie et d'étude adapté.

Conditions d'admission

- Pour l'entrée en 2nde Productions Animales, les jeunes proviennent de 3^{ème} du Collège et de 3^{ème} Enseignement Agricole.
- Pour l'entrée en 1^{ère} : seconde professionnelle Productions Animales que ce soit pour la voie scolaire ou l'apprentissage.

Il est conseillé aux élèves intéressés de prendre contact avec l'établissement ou de venir à la Journée Portes Ouvertes. Le candidat suit ensuite la procédure AFFELNET via son établissement d'origine.



Voie scolaire

Frédérique TATOT

Directrice-adjointe

frederique.tatot@educagri.fr

04 77 97 72 00

Site de Montbrison-Précieux

Lycée
agricole
Enseignement & formation

Voie de l'apprentissage

Jean-Marie THEVENOUX

Coordinateur de la formation

jean-marie.thevenoux@educagri.fr

04 77 40 23 00

Site de St Genest Malifaux

www.loireformation.fr

www.legtamontbrison.educagri.fr